



AMÉNAGEMENT DE LA RN154/12

CONTOURNEMENT DE LA VALLÉE D'AVRE

Synthèse des éléments plaidant en faveur d'un contournement rapide de la vallée d'Avre

Dossier élaboré par le Collectif DEVIER SAINT REMY

CONTOURNEMENT DE LA VALLÉE DE L'AVRE

Les premiers projets d'un contournement de Saint-Rémy-sur-Avre datent de 1965.

Près de 50 ans plus tard, notre commune, coupée en deux par la route nationale 12/154 qui n'était qu'une route à deux voies et qui est passée en 2x2 voies, est confrontée à de réels problèmes.

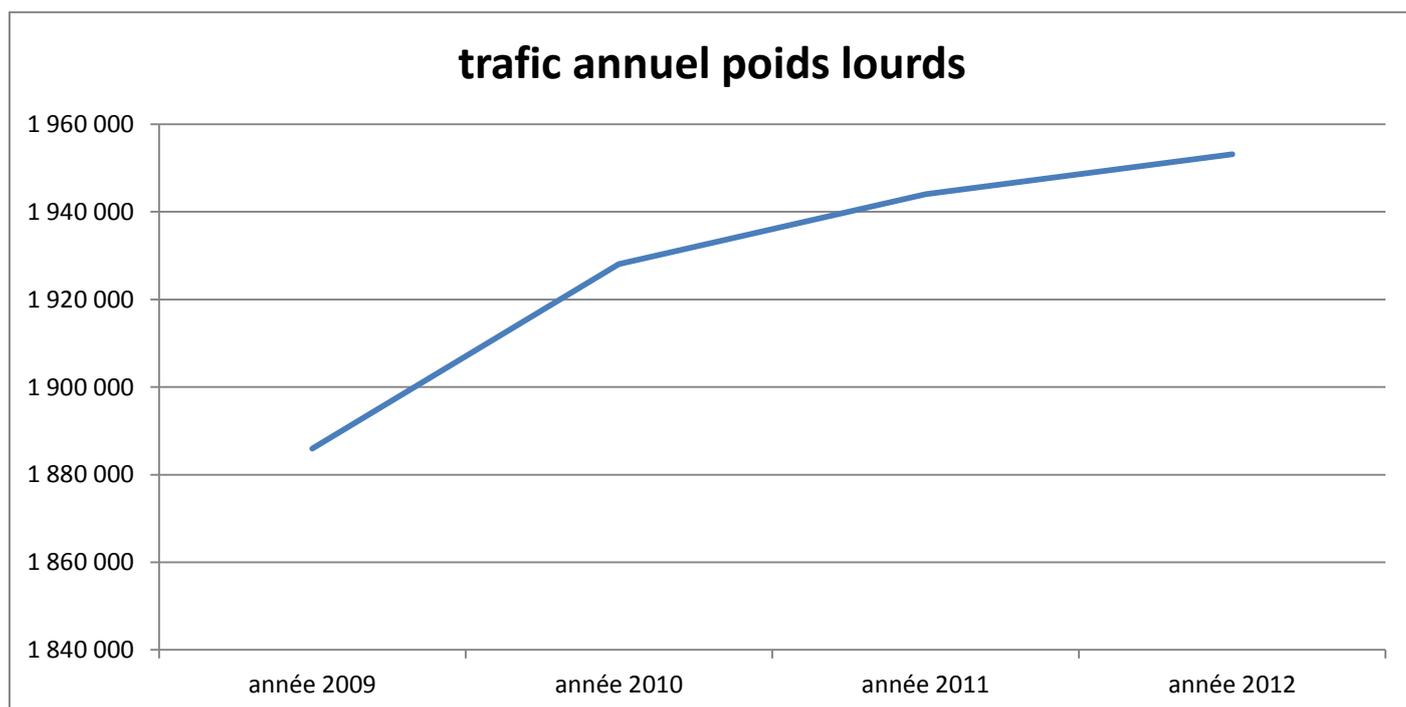
En effet sur notre territoire ces deux nationales se superposent et provoquent ce qui est détaillé ci-dessous : un trafic record, une pollution toujours plus préoccupante, des nuisances et des contraintes de plus en plus importantes, un quotidien invivable pour les habitants comme pour les automobilistes.

Le trafic

Le trafic moyen dans la traversée de Saint Rémy n'a cessé de progresser depuis des décennies. En 1990, il était de **18 000** véhicules par jour. En Juillet 2012, le trafic quotidien moyen a été de **30059** véhicules. Il a atteint **37 090 en pointe**.

81 % du trafic est enregistré entre 8 heures et 20 heures, soit 24 347 véhicules (dont 4 698 poids lourds) en moyenne. Les jours de pointe, aux mêmes horaires le trafic atteint 30 042 (dont 6 642 poids lourds). **Cela représente 2 503 véhicules par heure dont 553 camions !**

Une augmentation constante du trafic poids lourds à Saint-Rémy-sur-Avre est constatée dans le graphique ci-dessous (sources DIRNO)



En annexe 1, l'augmentation du trafic des périodes jusqu'alors « creuses » (janvier-février) est visible, alors que le reste de l'année est stable (avec toutefois une nette augmentation du trafic Poids Lourds, générateur de nuisances plus importantes)

Le record absolu a été atteint en mai 2012 avec **8 198 poids lourds en 24h !**

Tous les chiffres sont fournis par la DIRNO, une station de comptage permanente ayant été installée à l'entrée de Saint Rémy sur Avre depuis de nombreuses années.

Chaque mois, près de 1 million de véhicules traversent Saint Rémy

La pollution

Les mesures de pollution relevées par une station mobile LIG AIR en 2011 ont provoqué l'installation d'une station fixe aux abords de la RN12/154 sur notre commune.

Les résultats du 1^{er} trimestre confirment la réalité d'une pollution qu'il est nécessaire de prendre en considération.

Les annexes 2 et 3 comptabilisent des concentrations en micro particules dépassant régulièrement le seuil d'information à la population.

Ce seuil, de 50µg/m³ en moyenne sur 24h, a été franchi **16 fois** depuis le 1^{er} janvier 2013.

Il faut rapprocher ce chiffre du maximum sanitaire de **35 jours/an** qui risque d'être dépassé dès cette année. La préfecture devra donc passer d'un seuil d'information (déjà déclenché trois fois depuis début janvier) à un seuil d'alerte avec sans doute des contraintes et préconisations lourdes pour les riverains et les usagers.

Entre le 26 et le 30 mars dernier, les 50µg/m³ ont été dépassés pendant **114 heures** sur un total mesuré de **119 heures**. Nul doute que des effets néfastes pour la santé des riverains soient à craindre à moyen et long terme !

Les nuisances

De nombreux rémois sont confrontés à une insécurité permanente, au bruit provoquant stress et insomnies. Les habitations (environ 110 uniquement sur la partie de Saint-Rémy) sont soumises aux dégradations de leurs façades, aux vibrations qui provoquent des fissures ainsi que des dégâts matériels sur les bâtiments et les clôtures (percussion, chute d'objets ou de matériel divers) sans parler du stress et de l'angoisse permanente de leurs occupants.

L'annexe 4 indique la position des habitations les plus impactées en traversée de St Rémy.

Les contraintes

Tous les habitants de la vallée d'Avre empruntent cette route chaque jour, tout comme les dizaines de milliers d'autres automobilistes, et subissent des bouchons en raison du trafic d'où pertes de temps, stress et énervement. Les feux tricolores indispensables pour que les rémois puissent circuler, entrer et sortir de la commune ne sont pas toujours respectés rendant extrêmement périlleuse et dangereuse la traversée pour les piétons en particulier.

De plus le transfert d'une partie du trafic sur les routes communales et départementales de notre commune mais aussi de celles de toutes les communes avoisinantes (Vert en Drouais, Saint-Germain-sur-Avre, Nonancourt, La Madeleine de Nonancourt) rend ces routes plus dangereuses.

Le quotidien

Il faut aussi imaginer le quotidien des riverains de la route nationale qui ne peuvent laisser leurs fenêtres ouvertes, profiter de leurs espaces verts (impossibilité de profiter de son jardin, déjeuner ou dîner dehors, tout simplement vivre à l'extérieur ou même seulement se parler normalement...) des difficultés et du danger permanent pour simplement sortir et rentrer chez eux, traverser, s'engager ou emprunter la route que ce soit en voiture ou à pied.

Mais encore, imagine-t-on combien il est difficile de réaliser des tâches aussi banales que sortir et rentrer les poubelles, relever le courrier de sa boîte aux lettres, pratiquer l'entretien de son habitation (nettoyage des carreaux, des façades...) quand les véhicules circulent parfois à moins d'un mètre.

Liens utiles :

LIG AIR

<http://www.ligair.fr>

DREAL CENTRE (site dédié)

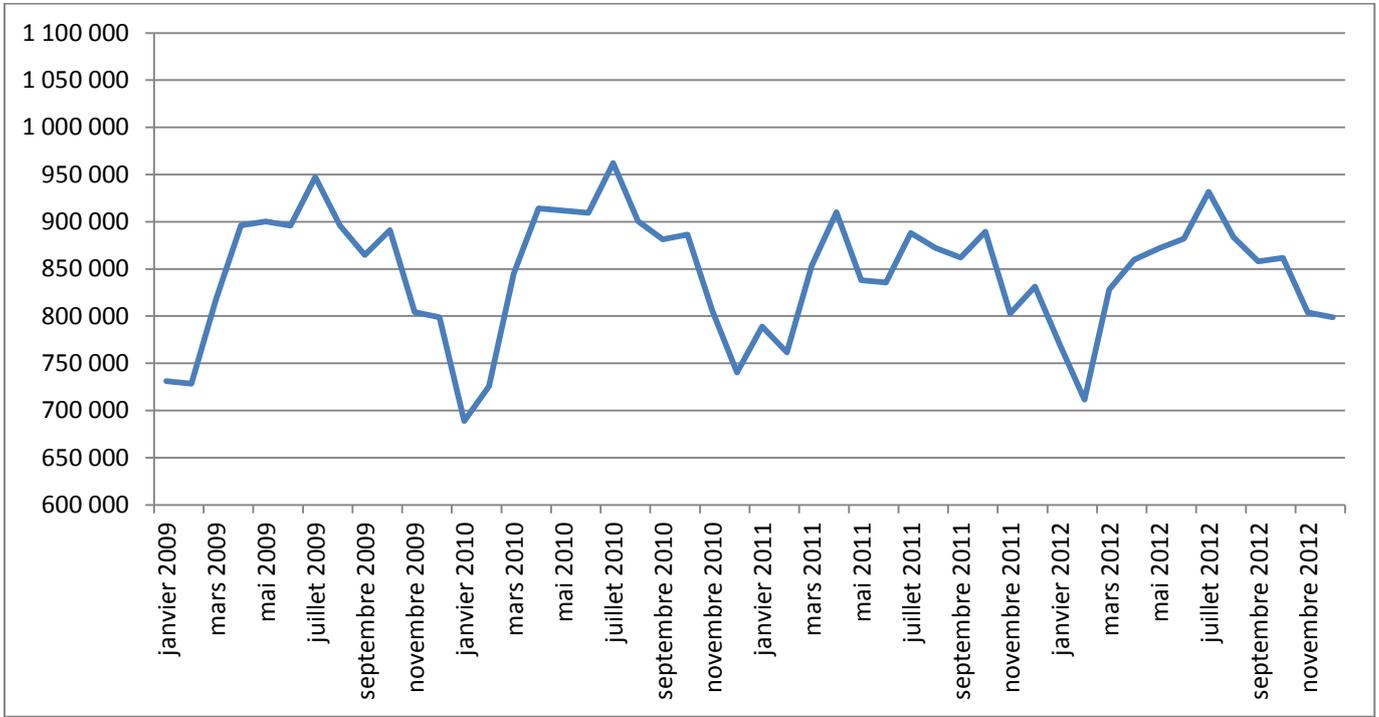
<http://www.154-12.centre.gouv.fr/>

COLLECTIF DEVIER SAINT REMY

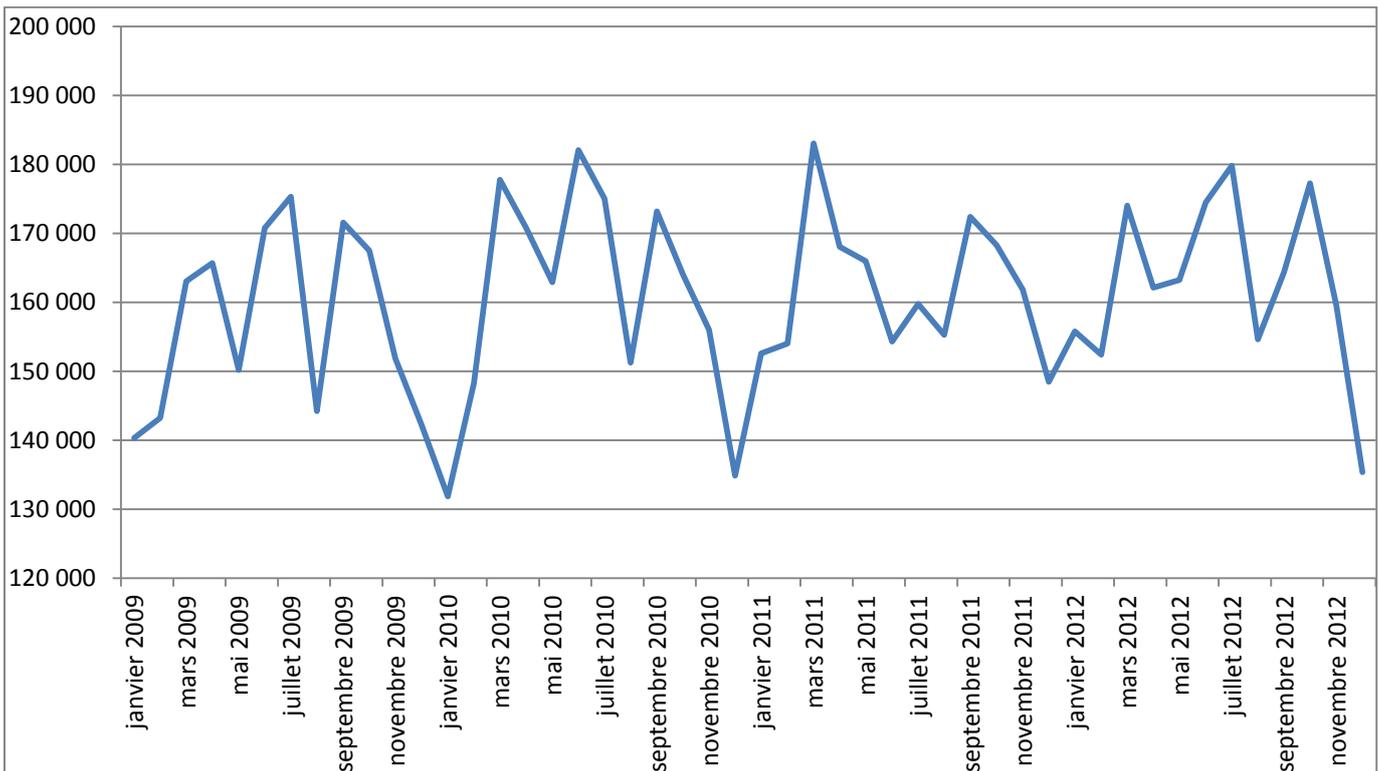
<http://deviersaintremy.fr/>

ANNEXE 1

Evolution du trafic annuel tous véhicules



Evolution du trafic annuel poids lourds



ANNEXE 2

Mesure des micro particules depuis le 1^{er} janvier 2013



Au 30 mars 2013, le seuil d'information à la population (concentration moyenne sur 24 heures de micro particules supérieure à 50 µg/m³) a été dépassé pendant 16 jours. La valeur limite réglementaire est de 35 jours par an.

ANNEXE 3

Mesure des micro particules du 26 au 29 mars 2013

114 heures de dépassement sur un total de 119 heures enregistrées.

